



LAURAGUEL,

Notre village

Bulletin municipal d'information n°1
Juillet 2014

EDITO 2

ELECTIONS 3

LA VIE DU VILLAGE 4

PROJETS 6

EN BREF 8



Dimanche 23 mars 2014, les électeurs de Lauraguel ont fait connaître sans ambiguïté leur volonté de changement. Les propositions novatrices et le sens des responsabilités des candidats ont eu raison du passé.

La liste « *Lauraguel Le Regain* » a obtenu la majorité absolue dès le 1er tour de scrutin déjouant ainsi tous les pronostics non avertis, l'attente de changement étant très forte dans la population.

La première réunion du nouveau Conseil municipal le vendredi 28 mars a par exemple rassemblé – *c'était du jamais vu dans l'histoire du village* - un public très nombreux (*plus de 120 personnes*) qui a assisté à l'élection solennelle du maire, des quatre Adjoints et des membres des commissions municipales.

Le premier changement constaté n'est pas des moindres : désormais l'équipe municipale tient parole – fini le temps des promesses non tenues ! Le premier vote du Conseil a été ainsi de confirmer que vos élus ne percevront *aucune indemnité* de fonction afin de redresser les finances de la commune.

Ils donnent donc l'exemple de l'effort en abandonnant au budget près de 30.000 € par an (*soit 180.000€ pour la durée du mandat*) qui seront bien utiles pour sortir du « rouge » sans renoncer aux indispensables investissements. Voilà un véritable exemple de bénévolat et il n'est pas le seul.

Puissent les politiques de tout bord s'inspirer de cet exemple (*unanimentement apprécié aussi des populations avoisinantes*) dans une période de crise insupportable pour les citoyens ; mais c'est une autre histoire ...

Votre nouvelle équipe municipale s'est aussitôt mise au travail comme vous pourrez en juger dans ce numéro avec des réalisations au moindre coût en mettant simplement la *«main à la pâte»* ; et vous percevez déjà les premiers changements ; les réalisations se poursuivront sans relâche et les multiples projets conduits à leur terme sans mettre en péril le redressement des comptes municipaux. La commune de Lauraguel, là encore, pourra être citée en exemple novateur.

« *Lauraguel notre village* » sera le nouveau titre du bulletin municipal ; il reprend – avec l'autorisation de l'auteur – le titre de l'ouvrage en deux tomes écrit par notre concitoyen Francis MOUGNIBAS et qui retrace l'histoire de notre commune.

Ce premier numéro donne l'image du modernisme nécessaire vers lequel doit tendre notre collectivité dans le respect des traditions locales.

▲ Résultats des élections à Lauraguel

Municipales du 23 mars 2014

Les électeurs de Lauraguel ont voté massivement le dimanche 23 mars (90,57 % de taux de participation) pour choisir entre les 2 listes en présence :

- « Lauraguel Intensément » dirigée par le maire sortant : Jacques DURAND.

et

- « Lauraguel Le Regain » conduite par le 1er Adjoint sortant : Joël CATHALA.

C'est la liste entière Lauraguel Le Regain qui est élue dès le premier tour avec la majorité absolue des suffrages exprimés. La très forte participation des électeurs donne une légitimité particulière aux nouveaux élus.

Résultats du vote :

Inscrits	=	509
Abstentions	=	48
Votants	=	461
Blanc ou nuls	=	16
Exprimés	=	445
Majorité absolue	=	223

Nombre de voix moyen obtenu par les candidats de la Liste « Lauraguel Le Regain » = 246 voix, soit un pourcentage moyen de 56,30 % des voix.

Nombre de voix moyen obtenu par la liste « Lauraguel Intensément » = 191 voix, (soit 43,70 %)

Européennes du 25 mai 2014

Inscrits	=	508
Votants	=	261
(taux d'abstention = 48,63%)		
Bulletins nuls	=	2
Bulletins blancs	=	16
Suffrages exprimés	=	243

Ont obtenu : (par ordre d'inscription)

Liste :

« Debout la France » = 10 voix, soit 4,11% des suffrages exprimés

« Front de Gauche » = 37 voix, soit 15,22% des SE

« Europe Citoyenne » = 2 voix, soit 0,82% des SE

« SO Pirate » = 1 voix, soit 0,41% des SE

« N.P.A. » = 2 voix, soit 0,82% des SE

« PS/PRG » = 34 voix, soit 13,99% des SE

« Europe Ecologie » = 23 voix, soit 9,46% des SE

« U.M.P. » = 35 voix, soit 14,40% des SE

« Nouvelle Donne » = 3 voix, soit 1,23% des SE

« Lutte Ouvrière » = 5 voix, soit 2,05% des SE

« Bleu Marine » = 79 voix, soit 32,51% des SE

« UDI/MODEM » = 12 voix, soit 4,93% des SE

▲ L'équipe municipale

Conseillers municipaux :

Cécile BAILLIEUL, Jean-Yves EROLES, Véronique FIOROTTO, Djamaïe IHALLAINE, Marie-Thérèse LACHAUD, Didier PALLAUD, Thierry PARMENTIER, Michèle PEREZ, Gilles RUMEAU, Jean SAVIANA.

Joël CATHALA, Maire.

Nicole SANTOUIL, 1ère adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Régis LAURES, 2ème adjoint en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments.

Gérard DANO, 3ème adjoint en charge de la solidarité, de la jeunesse, de la vie sociale et associative.

Pierre DELENEUVILLE, 4ème adjoint en charge des finances et du budget.



le Foyer comble pour le repas du 8 mai

La vie des écoles

Nouvelle classe

Cette fois c'est gagné : **une nouvelle classe sera ouverte à la rentrée de septembre 2014** avec l'affectation d'un quatrième enseignant. Finies donc les classes surchargées ; à la rentrée de septembre 2014 les 92 élèves prévus seront donc affectés selon la répartition suivante :

- **Maternelle : très petite, petite et moyenne section** (23 enfants) (Mme Caroline GRIOTTAUX)
- **Grande section maternelle et Cours préparatoire** (18 élèves) = Mme Christiane LAMIAUD
- **CE 1 et CE 2** (20 élèves) = Mlle Marie VILLAIN (nouvelle enseignante).
- **CM1 et CM 2** (31 élèves) = Mr Marcel REYNES, Directeur de l'école.

Rythmes scolaires

Le nouveau ministre de l'éducation nationale n'a pas voulu revenir sur le mercredi matin jour de classe malgré l'opposition au plan national de la majorité des parents d'élèves et de nombre d'élus.

Par contre le ministre a assoupli ces rythmes scolaires en permettant de consacrer un après-midi aux seules activités périscolaires. Le Conseil municipal a permis d'utiliser cette option, tout en demandant que les parents d'élèves soient consultés. C'est finalement le Conseil d'école qui a eu le dernier mot et qui a choisi d'utiliser le vendredi après midi pour ces activités. C'est donc la proposition qui a été faite aux autorités académiques.

Ce rythme a été approuvé par le ministère de l'éducation nationale le 23 juin et il sera appliqué dès la rentrée de septembre 2014.

Carnaval des écoles

Vendredi 6 juin, les enfants de toutes les classes emmenés par leurs enseignants et l'ATSEM, tous déguisés, ont défilé dans le quartier de l'école arrosant copieusement de

confetti les parents et grands parents présents.

C'est le thème du cirque (baptisé avec



Carnaval des écoles

humour « plein d'air ») qui a été retenu cette année ; le propriétaire du cirque a d'ailleurs été jugé après le défilé pour « mauvais traitement à animaux » et malgré une plaidoirie désespérée de la défense, a été condamné sans appel à être brûlé vif.

Malgré un fort vent marin, la sentence a été immédiatement exécutée sur le terrain voisin de l'école.

Fête de fin d'année des écoles

C'est le vendredi 27 juin à partir de 18H45 que les enfants des écoles ont fêté la fin de l'année scolaire au Foyer communal Chants et danses, parfaitement exécutés, ont ponctué la soirée suivie par les parents et aussi de nombreux grands-parents.

Les aménagements

- Les vitrages des quatre classes seront parés - pour la prochaine rentrée scolaire - de rideaux occultant ; ainsi le soleil lorsqu'il

darde ses rayons sera tenu à l'écart et les tableaux blancs numériques seront parfaitement lisibles pour les écoliers.

- Les toilettes des 3 classes primaires sont inutilisables depuis plusieurs mois ; la nouvelle municipalité est intervenue sans tarder pour faire effectuer un diagnostic vidéo de la canalisation ; cet examen a permis de découvrir qu'une masse de béton obstruait la canalisation. L'intervention d'un robot spécialisé a été programmée le 2 juillet pour dégager le conduit. Ainsi les toilettes seront opérationnelles pour la rentrée scolaire de septembre.
- Deux vitres de deux classes différentes qui avaient été cassées à la suite de travaux de

tonte seront prochainement remplacées.

- Un dernier challenge reste à relever : la question de l'insonorisation des classes et des locaux de la cantine et de la garderie. Des investigations en ce sens vont être menées par la commission municipale des affaires scolaires.
- Un appel d'offres vient d'être lancé pour la fourniture des repas de la cantine scolaire ; l'entreprise qui remportera ce marché fournira les repas pour les quatre prochaines années scolaires.

▲ Commémorations

En ce 8 mai 2014, Lauraguel a commémoré la victoire de 1945 mettant fin à la seconde guerre mondiale. Mais le 70ème anniversaire du débarquement en Normandie a été également célébré avec un temps d'avance sur les célébrations nationales de cet évènement majeur pour la libération de l'Europe du joug nazi.

Comme on le sait les américains ont pris une part prépondérante à l'opération «Overlord». C'est pourquoi ont été exposés près du monument aux morts puis du Foyer deux véhicules emblématiques de cette épopée : une Jeep et un Dodge d'époque, ornés des drapeaux américain et français. Ces véhicules sont en parfait état de conservation grâce à la passion d'un lauraguéolois : M. Georges FITE, qui les a mis à disposition pour cette occasion solennelle.



cérémonie du 8 mai au monument aux morts

Dans son discours le maire a souligné qu'ainsi « *un pan de notre histoire récente a pu être illustré à Lauraguel et notre commune en est très fière* ».

Le nombre inhabituellement élevé de participants a démontré l'intérêt des habitants du village pour cette initiative qui conforte le devoir de mémoire aux générations qui ont

souffert et combattu pour que l'on puisse vivre libre aujourd'hui.

Tout le monde s'est retrouvé ensuite au Foyer communal pour un apéritif suivi d'un buffet « déjeunatoire » dans une ambiance très conviviale appréciée de tous les participants.

▲ Faits divers

- ▶ L'habitant d'une campagne a été victime au mois d'avril d'un cambriolage avec violence à la tombée de la nuit. Les agresseurs ont emporté du matériel informatique ainsi qu'une somme d'argent conséquente.
- ▶ Un cambriolage a été commis en plein jour en plein village ; le ou les cambrioleurs, après avoir brisé une vitre, ont profité de l'absence des occupants des lieux pour emporter argent et bijoux.
- ▶ Un mystérieux corbeau se manifeste régulièrement depuis les élections municipales dont il n'a visiblement pas digéré le résultat, pourtant incontestable. Mais cet auteur anonyme (ou plutôt auteure car il s'agit à l'évidence d'une femme) - sera bientôt identifié(e) par les enquêteurs grâce aux moyens modernes d'investigation. Ce type de comportement malsain n'est pas sans rappeler la période noire de l'occupation durant laquelle certaines tristes personnes envoyaient en déportation des innocents pour assouvir une vengeance ou par simple jalousie ...

Des projets déjà réalisés, mis sur les rails ou programmés

Réfection de la toiture de la mairie

L'entreprise Deshayes a refait entièrement au mois de juin la toiture de la mairie qui n'assurait plus l'étanchéité du bâtiment ; celui-ci est désormais à l'abri des intempéries ce qui évitera la dégradation de l'édifice et des frais d'entretien ultérieurs plus conséquents.

Réfection des peintures intérieures de la mairie

La salle du conseil et des mariages a été repeinte avant les élections européennes ; ensuite l'entrée a été également relookée. Ce sont les employés municipaux qui ont réalisé ces travaux qui n'étaient pas du luxe puisque rien n'avait été fait dans ce domaine depuis près de 60 ans !

Les Teillettes

Abattage en avril de quatre pins qui menaçaient les raccordements électriques et téléphoniques du quartier et qui masquaient la lumière du jour à plusieurs riverains. Une aire de jeu pour les enfants sera installée sur l'espace ainsi dégagé ainsi que des bancs pour les parents et grands-parents qui les accompagneront.



élagueur-escaladeur des pins des Teillettes à l'œuvre

Passage sous le Pont de l'Albane

Une passerelle va être implantée sous le Pont de l'Albane pour permettre aux piétons, personnes à mobilité réduite, poussettes et fauteuils roulants de pouvoir franchir l'Albane sans se mouiller les pieds y compris par fort étiage. Ces travaux ont été réalisés par les

employés de mairie et par les élus (dont Thierry PARMENTIER qui a fait profiter la commune de ses talents de soudeur). Il en coûtait 10.000 € par des professionnels ; le budget s'en est sorti avec 1000 € de fournitures, soit une économie de 9000 €.

Elagage des platanes

Profitant des travaux sur la RD 623 coupée à la circulation, les élus, aidés par quelques bénévoles, ont coupé samedi 21 juin – entre les panneaux de l'agglomération – les branches poussant sur les troncs des platanes jusqu'à une hauteur de 5 mètres.



élagage des platanes

Ainsi la circulation des poids lourds sera facilitée sur les bords de la voie. Merci aux deux viticulteurs (Thierry SOLANA et Nicole SANTOUIL) qui ont prêté leur remorque levante pour faciliter les travaux. Ainsi ce sont plus de 2.000 € qui ont été économisés par le budget communal.

Fleurissement du village

Sur le thème de « Lauraguel village vigneron » affirmé par un panneau placé aux entrées principales de la commune, des tonneaux de

vin, des comportes (qui transportaient jadis la vendange), un pressoir et peut être des



tonneau futur bac à fleurs

hottes si on en trouve, serviront de pots de fleurs de luxe dans la traversée du village comme dans les principaux quartiers.

Accessibilité de la mairie

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 rend obligatoire (avant le 1er janvier 2015, même si ce délai vient d'être légèrement assoupli) l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes souffrant d'un handicap. La mairie est logiquement l'édifice public de la commune qui reçoit la visite du plus grand nombre d'administrés. Un premier projet visant à rendre accessible le bâtiment actuel s'avère trop coûteux pour les finances communales.

Un second projet a donc été conçu en utilisant les locaux municipaux de l'ancienne épicerie : il est dix fois moins cher et permettra de disposer de locaux très fonctionnels. En outre il est éligible à un subventionnement spécifique de 75% du montant des travaux. C'est ce projet - d'ores et déjà arrêté - qui devrait être mené à bien en 2015.

Création d'une aire de remplissage et de lavage

Village rural à activité agricole et viticole, Lauraguel ne dispose pas - comme une grande majorité de communes audoises - d'une aire collective de remplissage des machines agricoles conforme aux nouvelles normes environnementales. Cette installation est donc susceptible de compromettre le

bon état des eaux.

La nouvelle municipalité a décidé de traiter sans tarder cette importante question et a engagé une réflexion avec les exploitants agricoles opérant sur la commune. Un terrain de 3000 m² placé près de la source d'alimentation en eau est en cours d'acquisition.

Chambre d'agriculture, DDTM et concepteurs d'aires collectives de remplissage et de lavage ont été consultés et ont confirmé la faisabilité du projet.

Les exploitants agricoles ont été réunis par la municipalité le 18 juin dernier pour discuter et affiner le projet dans une démarche de concertation très appréciée des participants; ils ont unanimement approuvé cette démarche éco-responsable.

Ainsi dès l'année prochaine la colonne de remplissage devrait être mise en place.

Goudronnage de l'allée du Perdinet

Cette opération - indispensable sur une route fortement dégradée - sera effectuée en octobre 2014 après les vendanges ; une subvention à hauteur de 40% du coût des travaux a pu être obtenue.

PROJETS

Eclairage public

un sondage a été fait auprès des foyers de Lauraguel afin de connaître les souhaits de la population quant à l'extinction de l'éclairage public à certaines heures ou non. 77 réponses ont été obtenues sur 350 questionnaires distribués. Résultat : 32 foyers souhaitent que l'EP reste allumé toute la nuit, et 45 optant pour le maintien de l'extinction (avec certaines variantes dans l'horaire). Le statut quo est donc souhaité par la majorité des habitants.

Association Lauraguel Solidarités

Une nouvelle association « Lauraguel solidarités » vient d'être créée avec le soutien et l'adhésion de la commune. Elle a pour objet :

- de créer un lien social fondé sur la solidarité entre générations entre tous les habitants du village de Lauraguel,
 - d'organiser des activités ayant pour but de porter assistance aux personnes âgées, handicapées ou en souffrance, pour quelque raison que ce soit, en leur apportant réconfort et aide matérielle ou morale.
 - d'organiser un service de courses alimentaires ou autres communément appelé « drive » à leur bénéfice,
 - de mettre en place au profit des habitants de la commune une vente régulière de produits locaux naturels et bio avec l'aide de producteurs volontaires,
 - de visiter et assister les personnes particulièrement vulnérables seules ou malades dans toutes les démarches de la vie,
 - d'organiser et d'animer toute manifestation destinée à recueillir des fonds à cette fin,
- Elle a tenu son assemblée générale le 9 juillet. Si vous souhaitez rendre service bénévolement à vos concitoyens dans le besoin, n'hésitez pas à rejoindre cette association dont l'utilité publique locale n'est pas à démontrer. Renseignez vous au secrétariat de mairie.

Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces Publics

rendu obligatoire par une loi de 2005, ce PAVE vient d'être finalisé sans recours à un cabinet extérieur et donc **sans frais**. Son élaboration permettra de bénéficier de subventions supplémentaires pour les projets financés par la commune.

Rue piétonne

Typique du village ancien de Lauraguel, la rue du Pontet sera prochainement classée rue piétonne et interdite à la circulation et au stationnement des véhicules afin que les promeneurs puissent y déambuler sans entraves.

Lotissement du Verger

Trop de véhicules sont stationnés dans cette allée en impasse gênant de nombreux riverains ainsi parfois

que la circulation. Les emplacements de stationnement y seront prochainement redessinés et chaque propriétaire de lot concerné disposera d'une place réservée matérialisée comme prévu à l'origine de la conception de ce lotissement.

La RD 623 chaussée de neuf

La Direction départementale des routes a fait refaire, du 18 au 27 juin, la chaussée de la Route Départementale 623, voie principale traversant notre village : la RD 623 s'affaissait par endroits en raison d'un soubassement argileux.



travaux sur la RD 623

La route a été coupée durant les travaux ce qui a entraîné quelques difficultés de circulation mais chacun a bien anticipé ces problèmes et s'est adapté à cette situation temporaire. Toutefois on a pu se rendre compte de l'indiscipline chronique de nombreux automobilistes qui malgré les panneaux ont essayé, souvent en vain, de franchir la zone des travaux.

Désormais un beau tapis d'asphalte recouvre la voie qui sera moins bruyante au roulement. Reste à la commune à y tracer les passages pour piétons et la ligne médiane.

Contact site internet de la mairie

Le site internet de la mairie (www.lauraguel.fr) vous permet d'avoir des informations sur votre commune mais aussi de contacter par mail les services municipaux. Lorsque vous le faites, la réponse à une multiplication simple vous est demandée ; rassurez vous, ce n'est pas pour tester vos connaissances ! En fait il s'agit d'un système anti-spam qui empêche l'envoi massif de mails par des machines utilisées par les divers services marketing du globe.

Repas des voisins

Le 21 juin célèbre la fête de la musique mais autour de cette date s'est aussi créée une tradition bien sympathique : le repas des voisins, occasion dans chaque quartier de se rencontrer et de mieux se connaître en « partageant le pain et le vin ». Cette année les quartiers de l'Estagnol, du Pujal et celui de La Serpentine/Les Teillettes/Les Prades/ Le Cassanel ont organisé ces agapes conviviales.



Aux autres quartiers de suivre le mouvement l'année prochaine ...

repas des voisins
du quartier de La Serpentine/Teillettes